Conseil de quartier République / Pelouse
13 mai 2025 à 20h30 – Salle des Mariages – 26 participants

Ordre du jour :

- Projets à venir et en cours dans le quartier
- Temps d'échange avec les habitants

1) Projets à venir et en cours dans le quartier

- *Renforcement de la puissance électrique sur la ville par Enedis*

Cela est dû à une augmentation de la demande. Il y aura des travaux en centre-ville

- Reprise des passages pavés sur l'avenue de la République :

Suite aux travaux de remise en état désastreux cet été, le Département reprend à sa charge et de manière définitive les zones les plus dégradées avec le même procédé que celui qui a fait ses preuves sur la planche devant la boutique Ivoire. L'expertise sera clôturée prochainement. Dès réception des conclusions, le Département se retournera vers l'assurance des entreprises pour la prise en charge de ces travaux. Un calendrier complet des travaux vous sera adressé. Les zones impactées se situent sur le linéaire compris entre le rond-point de la médiathèque et le boulevard Sellier (du 15 juillet au 31 août maximum). L'été prochain, après le passage d'Enedis, nous pourrons poursuivre la reprise entre Sellier et la station-service Esso.

- Travaux sur la rue du Général Leclerc à partir du mois de septembre. :

Remplacement des fontes ductiles (canalisations gaz) et reprise des branchements entre la rue Pierre Loti et l'avenue de la République. Travail en demi-chaussée et donc circulation en sens descendant vers la gare. La remontée des véhicules se fera par le boulevard Sellier.

- Rue de Mainville :

Fin des travaux d'enfouissement des réseaux électriques et télécoms en octobre 2025, avant les travaux de voirie qui se termineront en novembre 2025.
La mise en sens unique entre la Croix au Coq et la rue du Docteur Besson a été validée par les riverains lors de la réunion publique du 20/03/2025.

- Piste cyclable Charles de Gaulle entre la Pelouse et le rond-point Mireille Valeau :

Inauguration le 10 mai dernier.
735 800€ HT d'investissements répartis tels quels :

- Région Ile-de-France : 275 000 € HT
- Communauté d'Agglomération 230 000 € HT
- Ville de Montgeron : 230 000 € HT

- Travaux de reprise de l'ex-Auberge du Cyrano sur l'avenue de la République

Restauration en cours, mais nous ne savons pas encore quel commerce va s'y installer. La recherche de prospects est en cours par le propriétaire.

- Rénovation Cyrano

Le ravalement de la façade a été entrepris par l'agglomération.

- Reprise des espaces verts du Parc Rostand

Reprise des allées et re-végétalisation.
Inauguration prévue le 4 septembre prochain.

- Campagne d'élagage des boules de gui sur la Pelouse, ré-engazonnement partiel à certains endroits et remontées de couronnes d'arbres.

2) *Temps d'échange avec les habitants :*

Une enquête sur les ralentisseurs en France montre que 9 sur 10 ne sont pas aux normes. A Montgeron, c'est le cas de celui en bas de la rue du Général Lelong. Est-il envisageable de le reprendre ?

Nous allons regarder avec le Département, dont dépend cette rue, et reprendre le ralentisseur si nécessaire. Bien qu'il y ait des normes, les entreprises ont du mal à les respecter complètement, notamment en cas de descente et si ces dispositifs sont trop bas ils ne sont pas efficaces.

Au niveau du carrefour en face de la mairie n'est-il pas possible de mettre un rond-point pour faciliter la circulation ?

Nous n'avons pas la place pour en installer un. A Montgeron, nous privilégions les priorités à droite, dès que cela est possible. Cela oblige à être vigilant dans la conduite et apaise la circulation.

Lors du précédent conseil de quartier, il avait été évoqué au croisement des rues Eschborn et Aristide Briand, de mettre un dispositif afin d'empêcher le stationnement qui gêne la visibilité de la priorité à droite. Qu'en est-il ?

Nous avons tenté de résoudre la problématique par le biais d'une sensibilisation de la police municipale. Le problème persistant, nous allons installer un dispositif.

Le Square d'Eschborn est envahi par jeunes qui crient, hurlent. Que pouvez-vous faire ? Peut-on retirer certains jeux ?

Nous avons fermé le square pour le moment. Nous allons tenter de mettre une caméra qui nous permettra d'être alerté rapidement. Retirer de jeux priverait les familles qui viennent en profiter, cependant, nous allons voir pour retirer la balançoire et mettre autre chose à la place.

Le bar éphémère est un bon concept, mais le bruit est insupportable. Est-il possible de réduire le volume, le nombre de concert ?

Nous nous rapprochons d'eux pour leur demander de réduire le volume et voir pour réduire la programmation et son style l'année prochaine.

La terrasse de l'Aristide est également très bruyante.

Nous allons prendre également l'attache du gérant.

Sur la Pelouse, il y a beaucoup d'incivilités (vélos qui roulent très vite, trottinettes, chiens non-tenus en laisse). Est-il possible de faire passer des patrouilles ?

La police municipale y passe et contrôle, mais elle ne peut pas y rester plusieurs heures. Nous faisons notre maximum pour que cela se passe bien. Une action « coup de poing » est prochainement prévue.

Concernant le bâtiment « Meuble Lescure », où en est-on ?

Nous allons certainement nous diriger vers une expropriation.

Les arbres rue Povoa de Varzim, le long du bâtiment Enedis, sont en mauvais état.

Nous allons les retirer. Nous nous interrogeons sur la possibilité de mettre du gazon avec des arbustes, ou de bitumer. Nous recueillerons l'avis des riverains prochainement.

Dans le virage de la rue Povoa de Varzim, l'espace vert manque d'entretien.

Nous allons le reprendre à l'automne.

Sur les bancs de la Pelouse, les dossiers ne sont fixés.

Les vis sont régulièrement volées. Nous intervenons rapidement.

Est-il possible de mettre une poubelle au croisement des rues d'Esclaibes d'Hust et Aristide Briand ?

Nous allons en mettre une.

Rue René Cassin, il n'y a pas de logo 30km/h au sol, ni de panneau.

Nous allons les installer.

Les compteurs d'eau de la SAUR au Villeroy, ne sont pas relevés, il n'y a que des estimations.

Nous nous rapprochons d'eux.

Quand le Parc Rostand va-t-il réouvrir ?

En raison des intempéries et de la découverte d'un puit, la livraison a été retardée. Une réouverture est prévue fin mai.

Que va devenir le bâtiment « Le Manoir » de la rue Aristide Briand ?

Il sera sans doute vendu à un promoteur pour en faire des appartements. Il n'y aura pas d'augmentation de l'emprise, seulement une rénovation.
La Ville est vigilante et provoquera une réunion publique avant les vacances d'été pour recueillir l'avis des riverains.

A Ferdinand Buisson, les rues étaient auparavant fermées mais ce n'est plus le cas.

C'est toujours le cas, mais nous avons retiré les barrières au profit de panneaux. Le code de la route s'applique.
De plus, les barrières mobilisaient des agents en statique. La police municipale y passe cependant régulièrement pour contrôler et verbaliser si nécessaire.

Il était possible pour les riverains de stationner sans limitation dans le Parking du Centre. Ce n'est plus le cas, pourquoi un tel changement ?

Nous avons dû durcir les règles de stationnement voici un an dans les parkings couverts, car ceux-ci étaient petit à petit embolisés par du stationnement privé, avec des voitures qui restaient parfois plusieurs jours, voire plusieurs semaines sans bouger. Certains riverains allant jusqu'à utiliser le parking public en louant par ailleurs leur propre box personnel. Le stationnement public n'a pas vocation à accueillir un stationnement privé, chacun devant prendre en charge le stationnement de son véhicule.

Les résidents et riverains ont, malgré tout, quelques prérogatives supplémentaires puisque pendant les vacances scolaires, les jours fériés et au mois d'août, ainsi que les week-ends, lorsque la demande en stationnement est moindre, ils peuvent utiliser le parking de façon plus large, sans limitation de durée. Pour précision, étant en zone verte 4h30, le parking met à votre disposition une large plage de stationnement notamment une nuit consécutive à une demi-journée.

Sur la raquette de retournement au bout de la rue des Chênes, beaucoup de gens se garent et bloquent le passage.

Nous allons regarder pour mettre en place un marquage et nous allons contrôler.

Qu'en est-il du bâtiment à l'angle de la rue René Cassin et de l'avenue de la République ?

Il y a plusieurs parcelles qui appartiennent à autant de propriétaires, dont la mairie.
Grâce à un remembrement, la situation va sans doute trouver une solution.